

CRITERIUM MIXTE

VOLLEY-BALL

UFOLEP



REGLEMENT CRITERIUM MIXTE UFOLEP Charente

Avant la rencontre :

- L'équipe qui reçoit (citée en premier sur le calendrier) est chargée de contacter, dès que possible l'équipe adverse pour fixer la date de la rencontre dans la période annoncée, au moins 10 jours avant le début de celle ci, une date dans la première semaine étant de préférence retenue. Il est possible, après accord, d'inverser le lieu de la rencontre si l'équipe qui accueille n'a pas la possibilité de recevoir.
- Ce critérium est mixte, au moins 2 personnes de sexe différent doivent donc être présentes sur le terrain. Si ce point pose problème à un club pour une rencontre, une entente entre les 2 équipes est toutefois possible (prévenir l'équipe adverse avant la rencontre). Un club pourra aussi exceptionnellement en dépanner un autre. **En cas de force majeure (fait imprévisible), une seule fille pourra être acceptée sans pénalisation.**

Pendant la rencontre :

- Les matchs se font suivant les mêmes règles qu'en FFVB sauf en ce qui concerne quelques petites adaptations :
 - **Contact direct** : il est interdit de soulever le ballon quand il nous vient en dessous des épaules, il doit être obligatoirement **FRAPPÉ**.
 - **Contre** : Il est interdit de prendre le ballon ou de franchir la ligne du filet avant la 3^{ème} touche de l'équipe adverse.
 - **Faute de fil** : toute touche sur le filet sera sanctionnée, quelque soit le joueur et la partie du filet.
 - **Pénétration** : tout joueur peut poser le pied sur la ligne, à condition de ne pas totalement la franchir.
 - **Partie du corps** : le ballon devra être joué uniquement avec les parties du corps situées au dessus du bassin.
 - **Balle tenue** : Lorsqu'une balle sera tenue par 2 joueurs opposés, le jeu continue librement (Si litiges, l'arbitre est en droit de faire rejouer le point).
 - **Libre gestion de changement de joueurs**
- La hauteur du filet est fixée à 2,43m et des mires devront être disposées sur le filet.
- Chaque rencontre se joue en 3 sets gagnants. En cas d'égalité (2 sets partout), le set décisif sera joué en 15 points avec une avance d'au moins 2 points sauf accord entre les 2 équipes pour jouer le set en 25 points.

- 1 set se joue en 25 points avec 2 points d'écart (chaque « balle » marque 1 point). 2 temps morts (non obligatoires) peuvent être pris par chaque équipe lors de chaque set.
- Il n'y a pas de libéro.
- L'arbitrage doit se faire par l'équipe qui reçoit. Néanmoins, si cela convient aux 2 équipes, il pourra se faire soit en alternance, soit par un juge choisi conjointement par les 2 équipes.
- La règle des 2 temps morts techniques est laissée à l'appréciation des 2 équipes en début de match

Après la rencontre :

- L'équipe qui reçoit sera en charge de proposer à l'équipe qui se déplace, une collation d'après match dont nous en avons le secret.
- L'équipe gagnante est chargée de transmettre la feuille de match dès le lendemain de la rencontre à :

Jean-François ARRIVE-BEYLOT – FCOL / UFOLEP
 14 rue Marcel Paul - BP 70334 - 16008 ANGOULEME
 Email : laurence.arrive-beylot@wanadoo.fr

ET Céline GURTNER à cilougurtner@gmail.com (pour Poule 1)
ou Michaël HEMON à m.hemon@laposte.net (pour Poule 2)

- Pour que la feuille de match soit prise en compte, il est indispensable d'y porter :
 - La nature du critérium
 - **Le numéro de la poule**
 - La date de la rencontre
 - **Le nom précis des équipes**
 - Le nom des joueurs et leur numéro de licence pour l'année en cours

ATTRIBUTION DES POINTS :

- Pour les résultats en 3/0 et 3/1 : 3 points pour l'équipe gagnante - 0 point pour l'équipe perdante
- Pour le résultat en 3/2 : 2 points pour l'équipe gagnante - 1 point pour l'équipe perdante

IMPORTANT :

Il est recommandé de ne pas prendre de retard dans les périodes. Si cela vous arrange, vous pouvez même avancer les rencontres.

En cas de problème pour maintenir la rencontre prévue, prévenir au plus vite toutes les personnes du club adverse dont les coordonnées figurent sur la liste des correspondants VB UFOLEP.

Le report de match est à privilégier. Le forfait doit rester exceptionnel.

Enfin, pour mémoire, Il est rappelé qu'à l'UFOLEP, l'activité sportive c'est avant tout du plaisir et de la convivialité dans un climat de loyauté et de confiance réciproque.

Ainsi, il convient, pour tous les licenciés, de faire vivre le bon esprit de l'UFOLEP caractérisé par son slogan « Tous les sports autrement » qui prône les valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité, ceci, même pendant le match et même en cas de défaite...